

Forêts et Développement Rural
Pour un Monde meilleur

PROCES VERBAL

Ref : n°01012017/CA

Organe : Conseil d'Administration

Session : Ordinaire

Lieu : Yaoundé, Salle de réunion SNV-FODER

Date : 12 janvier 2017

Participants : voir liste de présence en pièce jointe

L'an deux mille dix sept, et le douze janvier s'est tenue dans la salle de réunion SNV-FODER, une session ordinaire du Conseil d'Administration, convoqué par M. Rodrigue Ngonzo, président de l'association.

La session était présidée par M. Rodrigue Ngonzo et Mme Edith Abilogo assurait le secrétariat de séance.

Il a été établi une liste de présence signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal. Etaient présents, les membres du Conseil d'Administration, les personnels de la Coordination et un invité tel qu'indiqué sur la liste de présence en pièce jointe.

Le Conseil d'Administration a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le président :

1. Ouverture des travaux, lecture et validation de l'ordre du jour
2. Organisation interne du Conseil d'Administration et désignation des signataires aux comptes bancaires de l'association
3. Finalisation des statuts
4. Transfert du siège de l'association
5. Lecture, amendements et adoption du règlement intérieur, des outils du processus d'adhésion et du modèle de la carte de membre
6. Adoption des rapports narratif et financier 2016
7. Adoption du plan de travail annuel et du budget annuel projeté
8. Programmation des missions d'évaluation et d'audit interne

RECEVU LE 12-01-2017
ARRIVE LE 12-01-2017
CONFIDENTIEL
0233

1. Organisation interne du Conseil d'Administration et désignation des signataires

Le président de séance a proposé les organes internes suivant : une commission d'audits, une commission de suivi évaluation, un secrétariat général, une vice-présidence et une présidence.

Après échanges et débats sur la justification et l'opportunité de l'organisation interne proposée ainsi que sur la disponibilité de certains membres à assurer leur fonction, le Conseil a accepté l'organisation interne proposée, réparti les fonctions entre ses membres et désigné les signataires aux comptes bancaires de l'association suivant les statuts.

Résolution n°1

Le Conseil d'administration est organisé ainsi qu'il suit :

Président : M. Ngonzo Tsagué Rodrigue

Vice-Président : M. Tchébayou Sébastien

Secrétaire général : Mme Abilogo Edith

Commissaires aux audits : Mmes Manko Armelle et Mepouy Pamela

Commissaires au suivi évaluation : M. Nyeck Sylvestre Le Bell et Mme Marie Madeleine Bassalang.

Résolution n°2

Conformément à l'article 17 des statuts, le Conseil d'administration désigne les personnes suivantes signataires aux comptes bancaires de l'association :

Président : M. Ngonzo Tsagué Rodrigue

Vice-Président : M. Tchébayou Sébastien

Coordinatrice : Mme Mbenda Rosette, Epse Leunkeu

Responsable administrative et financière : Mme Fanmogne Nkontchou Amélie Bérlye

Le Conseil d'administration autorise le président à notifier aux institutions bancaires concernées les noms et identités des nouveaux signataires.

2. Finalisation des statuts

Après examen de l'intégration des modifications faites par les membres au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 janvier 2017, le Conseil d'Administration a entériné les statuts adoptés au cours de cette Assemblée Générale.

Résolution n°3

Le Conseil d'Administration autorise le président à signer les statuts adoptés et à les déposer auprès des autorités administratives.

3. Transfert du siège

Le Conseil d'Administration a pris acte du transfert de la Coordination de l'association à Yaoundé et de l'ouverture d'une antenne à Bertoua dans le cadre du projet ProMESS.

Résolution n°4

Le Conseil d'Administration adopte le transfert du siège de l'association à Yaoundé et l'ouverture d'une antenne régionale Est et Adamaoua à Bertoua. Il recommande à la Coordination de veiller au bon fonctionnement des bureaux.

4. Lecture, amendements et adoption du règlement intérieur, des outils du processus d'adhésion et du modèle de carte de membre

Le règlement intérieur n'étant pas prêt, le Conseil a indiqué les points à prendre en compte au cours de son élaboration. Ces points sont :

- le processus d'adhésion : il renvoie au renseignement du formulaire de demande d'adhésion ; à l'ouverture et le traitement du dossier par la coordinatrice ; à l'invitation du candidat à l'adhésion pour l'entretien ; au transfert du dossier avec avis motivé de la coordinatrice au Conseil ; à la décision du Conseil et à la notification à faire au candidat ; à l'invitation du candidat à payer ses droits d'adhésion en cas de décision favorable ; à l'adjonction du reçu de règlement des droits au dossier d'adhésion avec 1 photo d'identification ; à la notification de l'adhésion définitive au candidat et l'établissement de la carte de membre et la remise au candidat d'un dossier contenant les statuts, le règlement intérieur et d'autres documents nécessaires à sa participation ;
- le montant des droits d'adhésion est fixé à 25 000FCFA ;
- le montant des cotisations annuelles est fixé à 50 000FCFA ;
- les droits d'adhésion et les cotisations doivent être versés au plus tard le 31 du mois de mai de chaque année ;
- le montant des jetons de présence des administrateurs est fixé à 65 000FCFA ;
- la qualification des fautes est laissée à l'appréciation du Conseil d'Administration.

Résolution n°5

L'élaboration du règlement intérieur est confiée à Maître Tapchem Patris. Son examen et son adoption se feront ultérieurement suivant les modes de délibération du Conseil.

5. Adoption des rapports narratif et financier 2016

Les rapports annuels narratif et financier ont été présentés par la coordinatrice, Madame Mbenda Rosette et fait l'objet d'échanges tant sur la forme que sur le fonds entre les membres du Conseil d'administration.

Résolution n°6

Le Conseil d'Administration valide les rapports narratif et financier annuels sous réserve des amendements effectués.

6. Adoption du plan de travail annuel et du budget annuel projeté

La coordinatrice a présenté le plan de travail annuel et le budget annuel projeté, lesquels ont été approuvés.

Résolution n°7

Le Conseil d'Administration approuve le plan de travail annuel et le budget annuel projeté et autorise leur mise en œuvre.

7. Programmation des missions d'évaluation et d'audits internes

Après échanges sur ce point, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à la programmation des missions d'évaluation et d'audits internes en fonction de la disponibilité des commissaires.

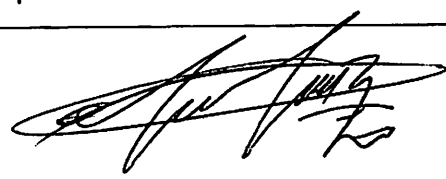
Résolution n°8

Le Conseil d'Administration autorise la réalisation d'une mission de suivi évaluation et d'une mission d'audit à effectuer par les commissaires au cours de la période allant du 15 avril au 15 juin 2016. Les rapports de ces missions devront être disponibles au plus tard le 30 juin 2016 pour examen par le Conseil d'Administration.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité des membres présents, représentés ou ayant participé via le forum whatsapp (FODER Board).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h02mn.

Fait à Yaoundé, le 12 janvier 2017

Le secrétaire de séance	Le président de séance
	
Edith Abilogo	Rodrigue Ngonzo



Foder
Forêts et Développement Rural
Pour un Monde meilleur

LISTE DE PRESENCE

Ref : n°01/LP/CA/2017

Organe : Conseil d'Administration

Lieu : Yaoundé, Salle de réunion SNV-FODER

Membres du CA présents : 5

Participation via Whasapp : 2

Séance : Ordinaire

Date : 12.01.2017

Représentés : 1

Autres participants : 3

N°	Noms et prénoms	Qualités	Contacts	Signatures
1	NGONZO T. Rodrigue	Président	677467932 r.ngonzot@yahoo	
2	Tchebayou Sébastien	Treésorier	875604448 tchebayou@yahoo.fr	
3	KEKEUNOU Sévior	Membre Fondateur	675278164 skekeunou@gmail.com	
4	MBENDAPPE LYNKOU Rosette	Coordonnatrice	699345200 r.mbenpap@gmail.com	
5	ABILOCO EDITI	Secrétaire Général	699624965 abilocoe@yahoo.fr	
6	TARCHÉM Patrice	Invité	670451786 tarchem@yahoo.com	
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				